

*Initiatives ministérielles*

tage important de la population. Il y a plus de dix ans que je travaille avec des autochtones. J'en suis arrivée à saisir un peu mieux la richesse de leur histoire et de leur culture, de même que le désespoir et les ravages que causent les tentatives systématiques de récrire cette histoire et de leur enlever leur culture. Je suis très fière des progrès que nous faisons en vue redresser cette injustice envers les Canadiens autochtones et, à long terme, de reconnaître leurs droits historiques.

C'est un fait dont nous pouvons tous être fiers. Il y a environ deux ans, j'ai prononcé un discours à la Conférence mondiale des peuples autochtones. Cela se passait en Norvège. J'ai parlé des enjeux propres aux peuples autochtones. J'ai été surprise par le nombre de gens du Pérou, du Guatemala—où les Indiens forment 80 p. 100 de la population—, qui m'ont dit à quel point il était extraordinaire, de leur point de vue et en fonction de leur culture politique, de voir un dirigeant politique se pencher sur les questions touchant les autochtones. Ils n'avaient jamais vu cela auparavant.

Nous pouvons être fiers au Canada d'avoir établi une norme internationale en reconnaissant les droits des premiers habitants du pays.

Je tiens à ajouter que même si au Canada, nous avons facilité le processus en question, surtout depuis 1982 et maintenant dans cet accord, et même si les dirigeants des divers partis politiques appuient tout ceci et ont commencé à écouter les autochtones, tout cela est directement attribuable aux autochtones eux-mêmes qui poursuivent sans relâche leurs efforts afin de se faire entendre. À ce stade-ci de notre histoire, je crois que les Canadiens ne peuvent se permettre de dire non aux premières nations du pays et qu'ils doivent plutôt souscrire à cet accord historique.

• (1650)

Nous avons sans aucun doute commis de nombreuses erreurs durant les 500 premières années de cohabitation entre les Blancs—des immigrants—et les Premières nations de l'Amérique du Nord. Considérons cet accord comme le commencement des 500 prochaines années, un premier pas vers une plus grande égalité, une plus grande justice et une plus grande harmonie.

Je le répète, l'entente constitutionnelle tient compte également des réalités régionales. On s'attaque d'un certain nombre de façons au déséquilibre de la Confédération en ce qui concerne la population, le pouvoir politique et le poids économique des régions. Dans la clause

tendant à renforcer le développement régional, c'est ce qu'on fait, tout comme dans le cas du Sénat.

L'entente sur la réforme du Sénat représente un autre exemple de compromis. Ce n'est pas ce que j'aurais préféré. Ce n'est pas ce que mon parti aurait vraiment souhaité. Cela montre que les Canadiens sont disposés à essayer de trouver de nouvelles solutions à de vieux griefs et à prendre des risques pour concilier les préoccupations des diverses régions du pays.

[Français]

La reconnaissance du caractère distinct du Québec, le gouvernement autonome pour les autochtones, la réforme des institutions, la charte sociale, une clause Canada élargie, voilà pourquoi le Nouveau Parti démocratique appuie cette entente.

Notre Constitution va permettre à plus de gens de se sentir acceptés, de se sentir concernés, va leur permettre de savoir qu'ils ont une place dans notre avenir collectif. Mais cela ne veut pas dire que tout le monde va se sentir inclus. Cela ne veut pas dire que cette entente va tout régler. Il y aura toujours des gens qui continueront à se sentir exclus. Il y a des gens qui ont des réserves et des inquiétudes. Nous devons écouter ce qu'ils ont à dire. Nous devons écouter ces Canadiens et ces Canadiennes.

En tant que femme, je suis inquiète face à l'absence de progrès dans certains domaines. Je me permets de vous rappeler que les Nations Unies placent le Canada au premier rang dans le monde. Nous pouvons en être fiers. Mais savez-vous que si l'on tient compte de l'analyse de l'égalité, entre les sexes, le Canada passe en huitième position? C'est inacceptable.

[Traduction]

La question de l'égalité des sexes au Sénat soulève toute une controverse dans certains milieux. D'aucuns considèrent que la notion en question est antidémocratique. Je ne le crois pas et je pense que nous avons là une occasion en or d'apporter à nos institutions des modifications qui tiennent compte non seulement de l'égalité des régions, mais également de l'égalité des sexes. Je suis heureuse de voir que quatre des premiers ministres provinciaux ont pris un engagement relativement au principe en question.

J'espère que nous allons commencer à nous assurer que nos institutions reflètent bien la réalité du pays, le fait que les femmes représentent 52 p. 100 de la population au Canada. Je vais continuer à prôner l'égalité des sexes au Sénat. Je le répète, je suis heureuse de voir que certaines provinces ont pris des engagements en ce sens.